

Prix à la consommation

En mai 2014, les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % sur un an. L'inflation est restée contenue, inférieure à +1,0 % depuis l'été dernier, et elle resterait sur ce rythme très modéré d'ici la fin de l'année. Fin 2014, le glissement annuel des prix à la consommation serait ainsi stable à +0,7 %.

En l'absence de pressions inflationnistes et du fait des baisses des prix des télécommunications, l'inflation sous-jacente diminuerait à +0,2 % en décembre 2014, après +0,3 % en mai. L'inflation serait en outre modérée par le repli des prix des produits de santé et le ralentissement des prix du tabac. En revanche, les prix des produits énergétiques augmenteraient à nouveau. De même, la transmission de la hausse des prix des matières premières alimentaires aux prix à la consommation s'amorcerait d'ici la fin de l'année, et la baisse des prix des produits frais s'estomperait.

L'inflation d'ensemble resterait très modérée

Depuis début 2013, l'inflation est restée très modérée. Le glissement annuel des prix n'a plus dépassé +1,0 % depuis la fin de l'été dernier. Il a atteint +0,7 % en mai 2014 (cf. graphique 1). Cette modération est d'autant plus notable que les taux de TVA ont été rehaussés au 1^{er} janvier 2014. Comme anticipé, une partie de l'impact aurait ainsi été absorbé dans les marges des entreprises,

rehaussées par le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (cf. éclairage de la Note de conjoncture de décembre 2013, « Hausse des taux de TVA et effet du CICE : des impacts opposés sur l'inflation »).

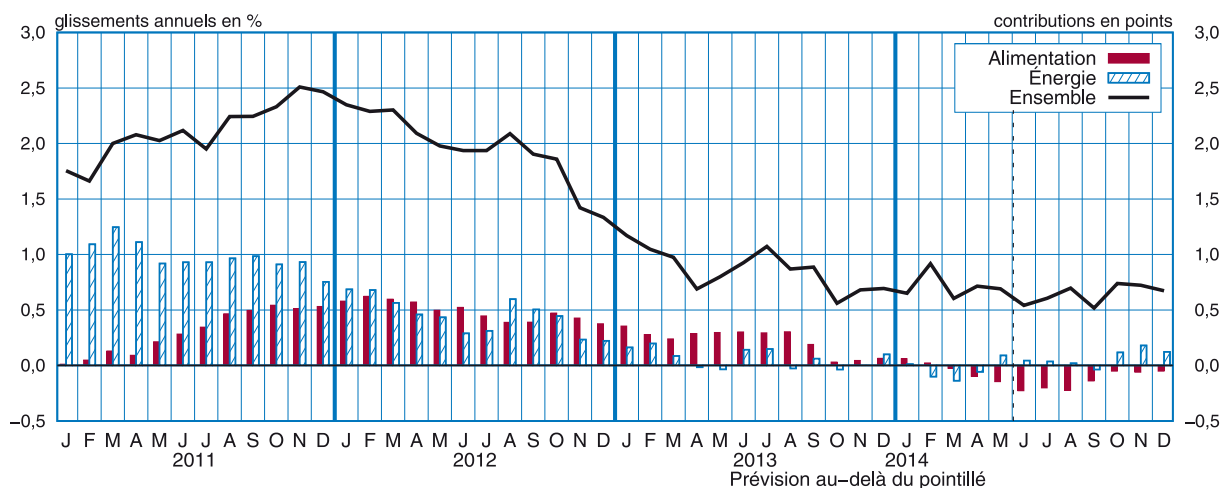
D'ici la fin d'année, l'inflation resterait très contenue et le glissement annuel des prix à la consommation s'établirait à +0,7 % en décembre 2014 (cf. tableau). L'inflation sous-jacente¹ diminuerait même légèrement de +0,3 % en mai 2014 à +0,2 % en fin d'année, malgré des à-coups au mois le mois dus notamment à l'effet du calendrier de collecte particulier lors des soldes d'été (cf. graphique 2). Cet écart entre inflation d'ensemble et inflation sous-jacente résulte essentiellement de la hausse attendue des prix de l'énergie et des produits frais, qui compenserait la baisse de l'inflation dans les services.

L'inflation énergétique en hausse

Après un point bas en mars 2014 (-1,6 %), le glissement annuel des prix de l'énergie s'est redressé (+1,1 % en mai) et augmenterait légèrement pour s'établir à +1,4 % à l'horizon de décembre. En effet, sous l'hypothèse conventionnelle d'un prix du baril de Brent stable autour de 79,4 € (108 \$) d'ici décembre 2014, les sorties de glissement des fortes baisses observées en octobre et novembre 2013 contribueraient, par effet de base, à la hausse des prix des produits pétroliers. À l'inverse, les tarifs

(1) L'inflation sous-jacente est estimée en retirant de l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais, les tarifs publics, et en corrigeant des mesures fiscales.

1 - L'inflation en France



Source : Insee

réglémentés du gaz diminueraient progressivement d'ici la fin d'année (-2,0 points entre mai et décembre). Enfin, le renchérissement de l'électricité en août contribuerait à la hausse du prix de l'énergie.

L'inflation alimentaire en hausse

La hausse ponctuelle des cours des matières premières alimentaires importées début 2014 se diffuserait aux prix de l'alimentaire hors frais d'ici la fin de l'année. À l'inverse, en l'absence de choc sur la production des produits frais, le glissement annuel dans ce secteur diminuerait à -10,0 % en août (après +0,4 % fin 2013), par effet de base (sortie de glissement des fortes hausses des prix des produits frais mi-2013), puis se redresserait à -5,0 % à l'horizon de la prévision. Au total, le glissement annuel des prix des produits alimentaires se redresserait en décembre 2014, à -0,3 % après -0,9 % en mai et contribuerait pour +0,1 point à l'augmentation de l'inflation totale.

Recul des prix des produits manufacturés

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés, à -0,8 % en mai, diminuerait légèrement, à -0,9 % fin 2014. Les pressions inflationnistes dans le secteur manufacturier seraient en effet limitées par le faible niveau du taux d'utilisation des capacités de production, le niveau toujours élevé du taux de chômage, ainsi que par les gains de productivité dans cette branche. Par ailleurs, la baisse des prix des

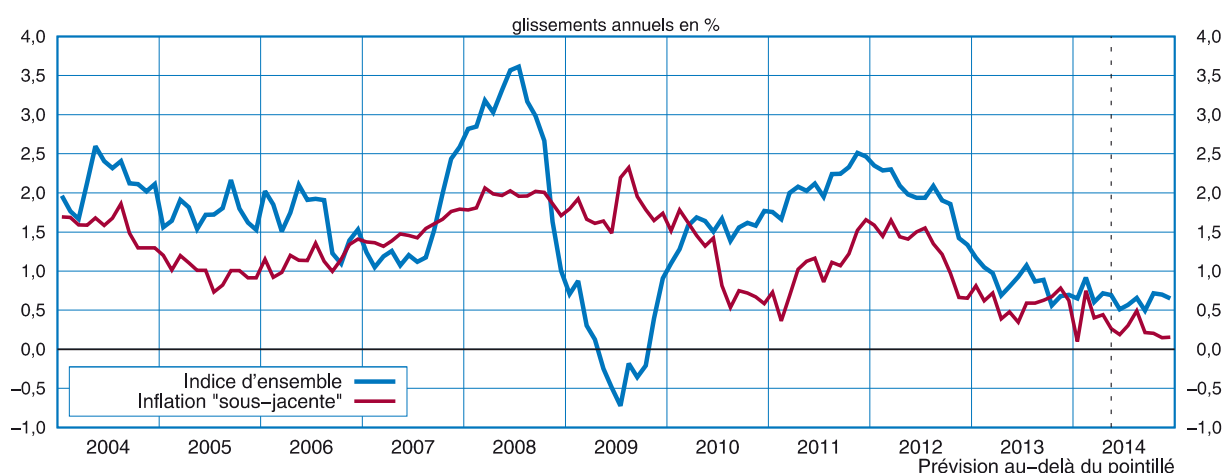
produits de santé continuerait de diminuer d'ici la fin d'année, à -3,9 % (après -2,6 % en mai). C'est, d'une part, la conséquence des mesures de modération inscrites dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2014. Cette baisse serait, d'autre part, accentuée par l'effet de la loi « consommation » (cf. encadré). Le poste « santé » contribuerait pour -0,2 point à la variation du glissement des prix des produits manufacturés.

L'inflation dans le secteur de l'habillement-chaussures serait en revanche quasi stable : au-delà des à-coups au mois le mois dus notamment à la prise en compte des soldes d'été, le glissement annuel des prix de l'habillement-chaussures serait en effet de +0,5 % en décembre, après +0,2 % en mai.

Ralentissement des prix des services

La hausse des prix des services, à +1,8 % sur un an en mai, diminuerait à +1,6 % en décembre. En effet, les prix des télécommunications continueraient de baisser au mois le mois d'ici décembre, et du fait de la sortie de glissement de la forte hausse de prix observée en septembre 2013 (liée à la disparition de forfaits avantageux), le glissement annuel des prix des télécommunications diminuerait à -5,6 % en décembre 2014, après +1,4 % en mai 2014. Ce net recul contribuerait ainsi pour -0,3 point au ralentissement de l'inflation des services. Il serait néanmoins en partie compensé l'accélération des prix des transports aériens par contrecoup de la forte baisse de mai. ■

2 - Prix à la consommation en France



Source : Insee

Tableau

Les prix à la consommation

Regroupements IPC* (pondérations 2014)	évolutions en %									
	Avril 2014		Mai 2014		Juin 2014		Décembre 2014		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2013	2014
Alimentation (16,5 %)	-0,6	-0,1	-0,9	-0,1	-1,4	-0,2	-0,3	-0,1	1,4	-0,6
dont : Produits frais (2,1 %)	-6,2	-0,1	-7,6	-0,2	-10,2	-0,2	-5,0	-0,1	4,4	-5,7
Hors produits frais (14,4 %)	0,3	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,4	0,1	0,9	0,2
Tabac (2,0 %)	6,9	0,1	6,9	0,1	6,9	0,1	3,5	0,1	6,8	5,2
Produits manufacturés (26,6 %)	-0,7	-0,2	-0,8	-0,2	-1,0	-0,3	-0,9	-0,2	-0,4	-0,8
Énergie (8,5 %)	-0,7	-0,1	1,1	0,1	0,5	0,0	1,4	0,1	0,8	0,3
dont : Produits pétroliers (4,8 %)	-4,7	-0,2	-1,5	-0,1	-2,1	-0,1	-0,5	0,0	-2,3	-2,7
Services (46,4 %)	2,0	0,9	1,8	0,8	1,8	0,9	1,6	0,7	1,2	1,8
dont : Loyers-eau (7,5 %)	1,5	0,1	1,5	0,1	1,5	0,1	1,5	0,1	1,8	1,5
Santé (5,5 %)	0,2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,8	0,2
Transports-communications (5,0 %)	3,0	0,2	1,3	0,1	1,3	0,1	-1,0	0,0	-4,2	0,8
Autres services (28,4 %)	2,3	0,6	2,3	0,6	2,3	0,7	2,4	0,7	2,1	2,3
Ensemble (100 %)	0,7	0,7	0,7	0,7	0,5	0,5	0,7	0,7	0,9	0,7
Ensemble hors énergie (91,5 %)	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,9	0,7
Ensemble hors tabac (98,0 %)	0,6	0,6	0,6	0,5	0,4	0,4	0,6	0,6	0,7	0,6
Inflation « sous-jacente » (60,5 %)¹	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,6	0,3

■ Préviation

ga : glissement annuel.

cga : contribution au glissement annuel.

* Indice des prix à la consommation (IPC).

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

La loi « Consommation »

D'ici fin 2014, l'entrée en vigueur de la loi de mars 2014 relative à la consommation facilitera la vente de lunettes et de lentilles par internet : les ordonnances délivrées par les médecins devront obligatoirement indiquer l'écart entre les pupilles afin que les lunettes commandées sur internet puissent être adaptées. Ces mesures ont pour objectif de faire baisser les prix de l'ordre de 25 %.

Si ces nouvelles formes de ventes ne sont pas toutes suivies pour ces biens dans l'indice de prix à la consommation, leur développement aura probablement un impact indirect, par

l'intermédiaire de la pression concurrentielle que ces nouveaux produits exerceront sur les ventes des opticiens en magasin.

Les marges des opticiens devraient leur permettre de baisser leurs prix face à cet accroissement de la concurrence. Le scénario retenu est celui d'un effet progressif de cette mesure sur les prix des lunettes et lentilles, qui les abaisserait de 3 % d'ici la fin de l'année, contribuant pour -0,4 point au glissement annuel des prix des produits de santé à cet horizon. ■

Salaires

En 2014, dans un contexte d'inflation stabilisée à un rythme modéré, les salaires nominaux dans le secteur marchand progresseraient quasiment au même rythme qu'en 2013 : +1,5 % après +1,7 % pour le salaire mensuel de base (SMB), et +1,7 % après +1,5 % pour le salaire moyen par tête (SMPT), en moyennes annuelles.

Malgré un niveau de chômage qui continuerait de peser sur leur revalorisation, les salaires réels progresseraient (+1,0 % pour le SMPT réel après +0,8 % en 2013), en ligne avec la légère accélération attendue de la productivité apparente du travail.

Dans les administrations publiques, le SMPT nominal accélérerait en 2014 (+1,2 % après +0,9 %), permettant une hausse des salaires réels (+0,5 % après +0,3 % en 2013) à la faveur de la faible inflation.

En 2014, les salaires nominaux progresseraient quasiment au même rythme qu'en 2013

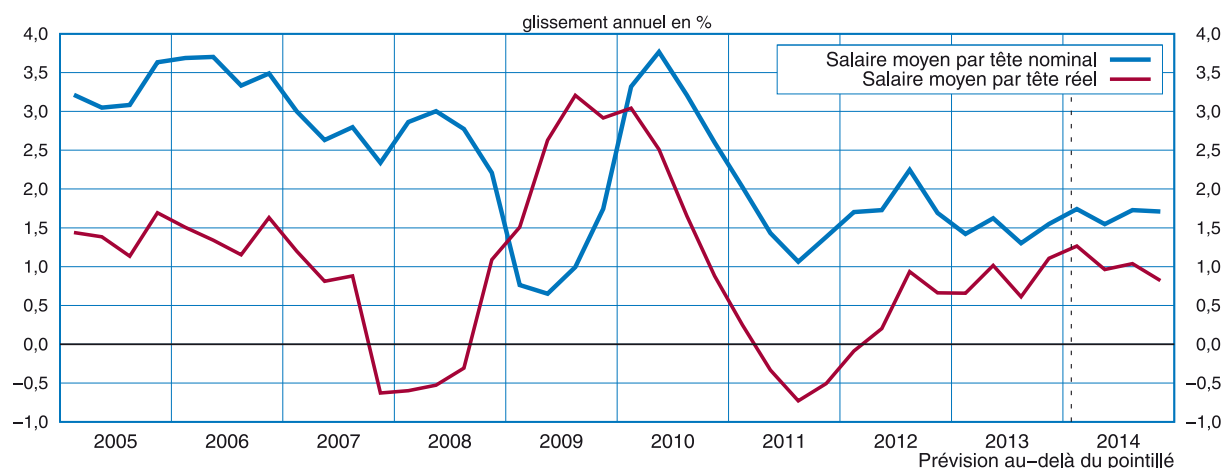
Début 2014, la revalorisation du Smic a été modeste (+1,1 %) au regard des années antérieures, bien que supérieure à celle du 1^{er} janvier 2013 (+0,3 %). Dans un contexte d'inflation limitée, le niveau élevé du taux de chômage continuerait cependant de peser sur le pouvoir de négociation des salariés et limiterait l'augmentation globale des salaires.

Au premier trimestre 2014, les différents indicateurs de salaires nominaux dans le secteur marchand émettent des signaux contrastés. Alors que le salaire mensuel de base (SMB)¹ croît faiblement (+0,3 % en données CVS), l'indicateur de salaire moyen par tête estimé par l'Acosse et les Urssaf accélère nettement (+0,7 % après +0,2 %). Il laisse augurer une accélération du salaire moyen par tête (SMPT) dans les comptes nationaux (+0,6 % après +0,4 %). Cette divergence entre indicateurs conjoncturels traduirait, au moins pour partie, le versement de salaires sous forme de primes en début d'année.

Par conséquent, alors que le SMB augmenterait au même rythme sur le reste de l'année (+0,4 % par trimestre), le SMPT subirait un léger contrecoup au deuxième trimestre (+0,3 %). Au second semestre, les prix progressant modérément (+0,3 % puis +0,2 %) par trimestre, en données CVS, la hausse des salaires nominaux serait à peine plus dynamique (+0,4 % par trimestre) : alors que le niveau de chômage continue de peser sur le pouvoir de négociation des salariés, la légère accélération attendue de la productivité du travail permettrait cette hausse des salaires en termes réels.

(1) Pour une définition des termes SMB et SMPT, cf. lexique sur le site insee.fr « Les mots de la conjoncture ».

Évolution du salaire moyen par tête (SMPT), nominal et réel



Conjoncture française

Au total en 2014, dans un contexte d'inflation stabilisée et modérée (les prix à la consommation progressant de +0,7 % en moyenne annuelle après +0,6 %), le salaire mensuel de base (SMB) progresserait modestement, comme en 2013 (+1,5 % après +1,7 %, *cf. tableau*). La hausse du SMPT serait également quasi stabilisée (+1,7 % après +1,5 %).

En termes réels, le SMPT accélérerait légèrement dans le secteur marchand en moyenne annuelle (+1,0 % après +0,8 %), en ligne avec la légère accélération attendue de la productivité du travail. Néanmoins, en glissement annuel, après un regain de dynamisme début 2014, probablement imputable à des facteurs temporaires (versement de primes), le SMPT réel ralentirait en fin d'année (*cf. graphique*).

Les salaires réels progresseraient modérément en 2014 dans les administrations publiques

Dans la fonction publique, le point d'indice est gelé en 2014 pour la quatrième année consécutive. Dans l'attente d'une modification des grilles indiciaires du bas de l'échelle, l'indice minimum de la fonction publique n'a pas été revalorisé au 1^{er} janvier 2014, entraînant le versement d'une indemnité différentielle aux agents concernés pour leur assurer un salaire

supérieur au Smic en janvier. La revalorisation des grilles indiciaires des agents de la catégorie C et de certains agents de la catégorie B est intervenue au 1^{er} février 2014 et garantit à chaque agent un salaire supérieur au Smic. Enfin, le dispositif de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)² serait reconduit en 2014 selon les mêmes modalités qu'en 2013 ; il contribuerait pour partie à l'accélération d'ensemble du SMPT.

Au total, le SMPT nominal dans les administrations publiques augmenterait de 1,2 % en 2014 après +0,9 % en 2013. En termes réels, le SMPT augmenterait de 0,5 % en 2014 (après une hausse de 0,3 % en 2013), compte tenu de la légère hausse de l'inflation. ■

(2) La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) 2014 est une indemnité qui concerne les fonctionnaires et certains agents de l'État qui ont subi une perte de pouvoir d'achat entre 2009 et 2013.

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolutions en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels								Moyennes annuelles		
	2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	2,1	1,7	1,5
Salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	0,4	0,5	0,2	0,4	0,6	0,3	0,4	0,4	1,8	1,5	1,7
Salaire moyen par tête dans les administrations publiques (APU)									2,0	0,9	1,2
Prix de la consommation des ménages (Comptes nationaux trimestriels)	0,3	0,0	0,2	0,0	0,3	0,1	0,3	0,2	1,4	0,6	0,7
SMB réel	0,1	0,5	0,1	0,3	0,0	0,3	0,1	0,2	0,7	1,1	0,8
SMPT réel (SMNA)	0,1	0,5	0,1	0,4	0,3	0,2	0,1	0,2	0,4	0,8	1,0
SMPT réel (APU)									0,6	0,3	0,5

Prévision

Source : Insee

Revenus des ménages

Stable en 2013, le pouvoir d'achat du revenu des ménages se redresserait en 2014 (+0,7 %). En termes nominaux, le revenu disponible brut (RDB) des ménages accélérerait (+1,4 % en 2014 après +0,6 % en 2013), du fait du moindre dynamisme des prélèvements obligatoires (+2,5 % après +4,2 %) et de la légère accélération des revenus d'activité (+1,3 % après +0,9 %), malgré un ralentissement des prestations sociales (+2,4 % après +2,8 %).

Les revenus d'activité accéléreraient en 2014

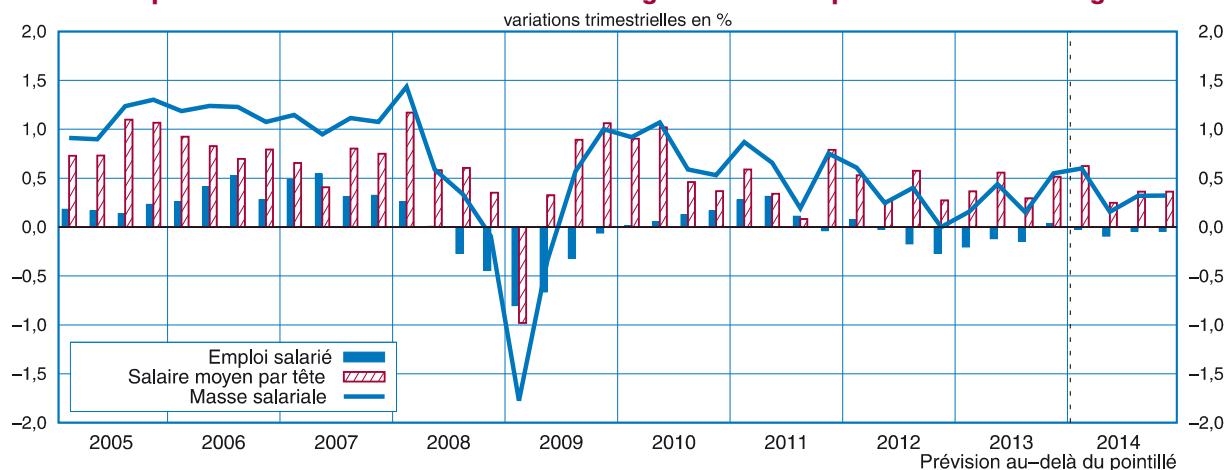
En 2014, les revenus d'activité reçus par les ménages seraient plus dynamiques qu'en 2013 (+1,3 % après +0,9 %, cf. [tableau 1](#)). La masse salariale reçue par les ménages accélérerait (+1,4 % après +1,0 % en 2013, cf. [tableau 2](#)), du fait notamment de la moindre baisse de l'emploi dans les branches marchandes non agricoles (-0,2 % après -0,7 %) et d'une légère accélération du salaire moyen par tête dans ces branches (cf. [graphique](#)). De façon un peu plus prononcée que pour l'activité d'ensemble, l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels accélérerait aussi en 2014 (+0,7 % après 0,0 % en 2013), tout comme les revenus de la propriété (+1,7 % après +1,0 %). L'excédent brut d'exploitation des ménages purs¹ progresserait comme en 2013 (+1,1 % après +1,0 %).

En partie gelées en 2014, les prestations sociales continueraient de ralentir

En 2014, les prestations sociales en espèces reçues par les ménages seraient légèrement moins dynamiques qu'en 2013 (+2,4 % après +2,8 %, cf. [tableau 3](#)). En particulier, les prestations de sécurité sociale ralentiraient (+2,4 % après +3,1 %), notamment au deuxième trimestre. En effet, d'une part les retraites complémentaires versées par l'Agirc-Arrco n'ont pas été revalorisées au 1^{er} avril, conformément à l'accord de mars 2013 ; il en est de même pour les retraites du régime général dont les revalorisations ont, dans un premier temps, été différées du 1^{er} avril au 1^{er} octobre puis ont été en parties gelées en 2014 dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros d'ici à 2017 (seules les retraites inférieures à 1 200€ par mois seraient revalorisées au 1^{er} octobre). D'autre part, les prestations familiales ont été moins revalorisées en 2014 (+0,6 % au 1^{er} avril) que les années précédentes (+1,3 % en moyenne au cours des cinq années précédentes). Enfin, après une forte croissance en 2013, les allocations chômage ralentiraient nettement, sous l'effet notamment de la nouvelle convention

(1) Il correspond à la production de services de logement, déduction faite de consommations intermédiaires nécessaires à cette production (notamment les services financiers liés aux emprunts) et des impôts (taxe foncière). La production correspond aux loyers que les particuliers propriétaires de logement perçoivent de leurs locataires ou pourraient percevoir s'ils mettaient leur bien en location (loyers « imputés »).

Décomposition de la masse salariale des ménages sur le champ concurrentiel non agricole



d'assurance-chômage qui doit entrer en vigueur au 1^{er} juillet 2014. En revanche, les prestations d'assistance sociale accéléreraient en 2014 (+3,3 % après +1,9 % en 2013), soutenues par le dynamisme de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et du revenu de solidarité active (RSA). Le RSA a en effet été revalorisé au 1^{er} janvier et le sera de nouveau au 1^{er} septembre, dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (qui vise à l'accroître de 10 % d'ici 2017). Au total, après un ralentissement au deuxième trimestre (+0,1 % après +0,7 % au premier trimestre), les prestations sociales en espèces retrouveraient une croissance plus proche de leur tendance au second semestre (+0,7 % par trimestre).

Les prélèvements obligatoires sur les ménages ralentiraient en 2014

Sur l'ensemble de l'année 2014, les prélèvements obligatoires versés par les ménages ralentiraient (+2,5 % après +4,2 %) : les cotisations sociales des ménages (+1,8 % après +4,7 %) s'infléchiraient un peu plus que les recettes des impôts sur le revenu et le patrimoine (+3,0 % après +3,9 %). Pour ces dernières, à la hausse spontanée de l'assiette s'ajouterait l'effet des mesures nouvelles pour 2014 : notamment suppression de l'exonération fiscale des majorations de pension pour charge de famille, suppression de l'exonération fiscale de la prise en

charge par l'employeur d'une partie des cotisations de prévoyance complémentaire et baisse du plafond du quotient familial. L'effet de ces mesures en 2014 serait toutefois moindre que celui des mesures portant sur 2013. En outre, la mesure de réduction d'impôts sur les ménages modestes annoncée au printemps 2014 limitera l'ampleur de la hausse d'ensemble.

Comme les années précédentes, ces mesures nouvelles d'impôts interviendraient principalement au second semestre, lors de la réception des avis d'imposition. Ainsi, le profil des impôts serait heurté : début 2014, les impôts sur le revenu auraient reculé (-4,2 %) par contrecoup du dynamisme fin 2013, ils augmenteraient légèrement au printemps (+1,0 %) puis accéléreraient à nouveau au second semestre (+2,0 % au troisième trimestre et +3,3 % au quatrième trimestre).

Le pouvoir d'achat renouerait la croissance en 2014

Au total, le revenu disponible brut (RDB) nominal des ménages progresserait plus rapidement qu'en 2013 (+1,4 % après +0,6 %), le ralentissement des prélèvements obligatoires et le dynamisme des revenus d'activité l'emportant sur la décélération des prestations. Dans le même temps, les prix de la consommation croîtraient au même rythme qu'en 2013 (+0,7 % après +0,6 %) et le pouvoir d'achat

Tableau 1

Revenu disponible brut des ménages

	2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Revenu disponible brut (RDB) (100 %)	1,3	0,3	0,0	-0,2	1,4	0,1	0,2	0,0	0,5	0,6	1,4
dont :											
Revenus d'activité (70 %)	0,2	0,4	0,1	0,4	0,5	0,2	0,3	0,4	1,7	0,9	1,3
Masse salariale brute (62 %)	0,2	0,4	0,2	0,4	0,5	0,2	0,3	0,3	1,8	1,0	1,4
EBE des entrepreneurs individuels ¹ (9 %)	-0,1	0,4	-0,3	0,0	0,1	0,4	0,4	0,5	0,9	0,0	0,7
Prestations sociales en espèces (34 %)	0,5	0,7	0,7	0,9	0,7	0,1	0,7	0,7	3,8	2,8	2,4
EBE des ménages purs (13 %)	0,3	0,2	0,1	0,2	0,5	0,2	0,4	0,2	1,8	1,0	1,1
Revenus de la propriété (8 %)	0,7	0,1	0,0	0,8	0,4	0,4	0,4	0,3	-4,4	1,0	1,7
Prélèvements sociaux et fiscaux (-25 %)	-3,6	1,0	1,3	3,2	-2,6	0,8	1,4	2,2	7,0	4,2	2,5
Cotisations des ménages (-11 %)	0,8	0,8	0,7	1,0	-0,3	0,5	0,6	0,6	4,2	4,7	1,8
Impôts sur le revenu et le patrimoine (y compris CSG et CRDS) (-14 %) (*)	-6,5	1,1	1,8	4,8	-4,2	1,0	2,0	3,3	9,0	3,9	3,0
Revenus hors impôts	0,2	0,4	0,2	0,5	0,6	0,2	0,4	0,4	1,6	1,1	1,6
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	0,3	0,0	0,2	0,0	0,3	0,1	0,3	0,2	1,4	0,6	0,7
Pouvoir d'achat du RDB	1,1	0,3	-0,2	-0,3	1,1	0,0	-0,1	-0,3	-0,9	0,0	0,7
Pouvoir d'achat par unité de consommation	0,9	0,2	-0,4	-0,4	0,9	-0,2	-0,3	-0,5	-1,5	-0,6	0,2

Prévision

Note de lecture : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2013.

(1) L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles. Il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Source : Insee

du RDB se redresserait : stable en 2013, il progresserait de 0,7 % en 2014. Ramené à un niveau individuel pour tenir compte des évolutions démographiques, le pouvoir d'achat par unité de consommation serait quasi stable en 2014 (+0,1 %), après un recul en 2013 (-0,6 %, cf. encadré). Le profil sur l'année serait principalement marqué par

celui des impôts : le pouvoir d'achat augmenterait au premier semestre 2014 par contrecoup des fortes hausses d'impôts fin 2013. Au second semestre, il diminuerait, en lien avec l'entrée en vigueur des hausses d'impôts supplémentaires prévues pour 2014. ■

Tableau 2
De la masse salariale des entreprises non financières à celle reçue par les ménages

	2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Entreprises non financières (ENF) (67 %)	0,2	0,4	0,2	0,5	0,6	0,2	0,3	0,3	1,8	1,0	1,6
dont : Salaire moyen par tête	0,3	0,5	0,3	0,5	0,6	0,3	0,4	0,4	1,7	1,5	1,7
Entreprises financières (4 %)	0,5	-0,1	-0,2	-0,8	0,7	0,2	0,5	0,5	1,7	-0,6	0,5
Administrations publiques (22 %)	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	1,4	1,1	1,3
Ménages hors EI (2 %)	0,0	0,8	-0,1	-1,0	0,2	0,4	0,4	0,4	2,6	0,2	0,1
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	0,2	0,4	0,2	0,4	0,5	0,2	0,3	0,3	1,8	1,0	1,4
dont : Secteurs concurrentiels non agricoles	0,2	0,4	0,1	0,5	0,6	0,2	0,4	0,4	1,9	0,8	1,5

Prévision

Note de lecture : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2013

Source : Insee

Tableau 3
Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages

	2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Prestations sociales en espèces reçues par les ménages (100 %)	0,5	0,7	0,7	0,9	0,7	0,1	0,7	0,7	3,8	2,8	2,4
Prestations de Sécurité sociale (72 %)	0,6	0,7	0,8	0,9	0,6	0,0	0,7	0,7	3,5	3,1	2,4
Autres prestations d'assurance sociale (20 %)	0,1	0,8	0,3	0,9	0,7	0,1	0,8	0,5	4,9	2,3	2,4
Prestations d'assistance sociale (8 %)	0,2	0,3	0,9	0,6	1,3	0,7	0,7	0,7	3,7	1,9	3,3
Total des prélèvements sociaux	0,4	0,7	0,9	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	3,2	2,9	1,8
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	0,4	0,7	0,9	0,2	0,6	0,3	0,4	0,4	3,1	3,0	1,9
dont : Cotisations des employeurs ¹ (63 %)	0,1	0,6	1,0	-0,2	0,6	0,3	0,4	0,4	2,6	2,1	1,6
Cotisations des ménages (37 %)	0,8	0,8	0,7	1,0	-0,3	0,5	0,6	0,6	4,2	4,7	1,8

Prévision

Note de lecture : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2013

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale : elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

Source : Insee

Différentes mesures du pouvoir d'achat

Le revenu des ménages présenté et analysé dans la *Note de conjoncture* représente l'ensemble des revenus perçus par la totalité des ménages. C'est en effet cette grandeur qui est pertinente au niveau macroéconomique, par exemple pour construire l'équilibre entre ressources (PIB et importations) et emplois (consommation, investissement, exportations...) ou pour prévoir le PIB. Le pouvoir d'achat du revenu pour l'ensemble des ménages, qui représente la quantité de biens et services que les ménages peuvent acheter avec leur revenu, est calculé comme le revenu corrigé de l'accroissement du prix de la consommation. Si on souhaite mesurer le pouvoir d'achat moyen des Français, cette grandeur doit être corrigée de manière à tenir compte à la fois de la croissance du nombre de ménages et de l'évolution de leur composition. La correction la plus pertinente de ce

point de vue consiste à diviser le pouvoir d'achat par le nombre d'unités de consommation en France. Ce concept permet de tenir compte de la croissance démographique, mais aussi du fait que certaines consommations peuvent être partagées au sein d'un ménage (les appareils ménagers par exemple). Un ménage de taille importante réalise donc certaines « économies d'échelle » par rapport à un ménage de taille plus réduite. En 2013, la croissance du nombre d'unités de consommation est estimée à +0,6 % (par comparaison, la croissance du nombre d'habitants est de +0,4 % et la croissance du nombre de ménages est de +0,9 %). Ainsi, en 2014, le pouvoir d'achat par unité de consommation progresserait de 0,1 % (après -0,6 % en 2013) ; par habitant, le pouvoir d'achat augmenterait de 0,3 % et par ménage il baisserait de 0,2 %. ■

Consommation et investissement des ménages

Au premier trimestre 2014, la consommation des ménages a diminué (-0,5 % après +0,2 %). En particulier les dépenses en automobiles ont reculé (-1,2 %), après avoir été dynamisées fin 2013 par des achats d'anticipation avant le durcissement du malus au 1^{er} janvier 2014 (+2,6 %). En outre, la baisse des dépenses en énergie s'est accentuée, en raison d'un hiver doux. La consommation de services a faiblement progressé (+0,2 % après +0,1 %).

Au deuxième trimestre 2014, la consommation de produits manufacturés rebondirait (+0,6 % après -0,7 % au premier trimestre), notamment celle en automobiles. Après trois trimestres consécutifs de baisse et un hiver particulièrement doux, la consommation d'énergie rebondirait au deuxième trimestre (+1,2 %) et accélérerait au troisième trimestre (+1,9 %). Au second semestre 2014, la consommation des ménages ralentirait légèrement (+0,4 % puis +0,3 %), portant la hausse sur l'ensemble de l'année à +0,3 %, comme en 2013.

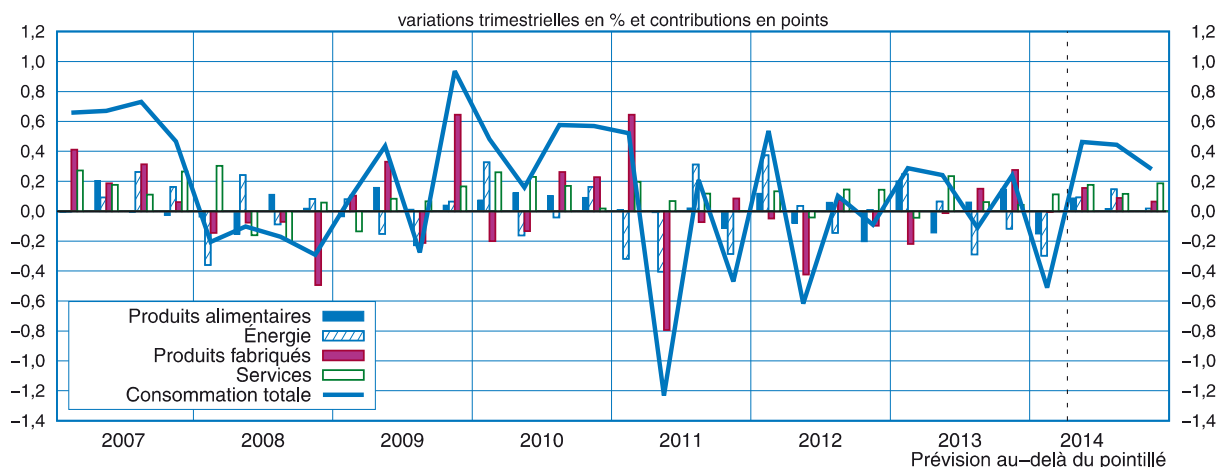
Au premier trimestre 2014, à la faveur d'une reprise du pouvoir d'achat, le taux d'épargne aurait rebondi, de 1,4 point à 16,1 %, soit le plus haut niveau depuis le printemps 2011. Compte tenu du profil attendu du pouvoir d'achat du revenu, le taux d'épargne baisserait progressivement sur le reste de l'année 2014, s'établissant à 14,7 % au quatrième trimestre, au même niveau qu'un an auparavant. En moyenne annuelle, il progresserait de 0,3 point à 15,4 %.

Au premier trimestre 2014, la consommation de produits manufacturés a diminué

Au premier trimestre 2014, la consommation des ménages a diminué (-0,5 % après +0,2 %, cf. [tableau et graphique 1](#)), du fait de la baisse des dépenses en biens (-1,0 % après +0,6 %). Les dépenses alimentaires ont nettement diminué après une accélération en fin d'année 2013 (-0,9 % après +0,8 %) : la hausse des prix des cigarettes contribue notamment à la baisse de la consommation en volume de tabac. Avec la douceur de l'hiver, le repli des dépenses en énergie-eau-déchets - principalement composée du gaz et de l'électricité pour le chauffage - s'est accentué (-5,0 % après -2,2 %).

Les dépenses en produits fabriqués se sont stabilisées (après +1,3 %). Les achats d'automobiles ont baissé (-1,3 %) après avoir été dynamisés fin 2013 (+2,5 %) par l'anticipation du durcissement du malus au 1^{er} janvier 2014. En revanche les dépenses d'habillement et celles d'équipement du logement ont ralenti tout en continuant de progresser. Enfin, la consommation de services est restée atone (+0,2 % après +0,1 %) : les dépenses ont mal été orientées dans le transport, les services de réparations automobiles et l'entretien du logement ; en revanche, elles se sont redressées dans l'hébergement-restauration et l'information-communication.

1 - Contributions des différents postes à la consommation trimestrielle des ménages



Source : Insee

Au deuxième trimestre 2014, la consommation de biens rebondirait

La consommation totale des ménages rebondirait au deuxième trimestre 2014 (+0,5 % après -0,5 %, cf. graphique 2). Avec un retour progressif des températures aux normales saisonnières, la consommation d'énergie-eau-déchets rebondirait (+2,0 % après -5,0 %). Par ailleurs, la consommation en produits fabriqués rebondirait (+0,7 % après une stabilité), avec deux effets : d'une part dans l'automobile, les effets du durcissement du malus s'estomperaient ; d'autre part les dépenses en « biens d'équipements » seraient dynamiques, portées notamment par un pic de ventes de téléviseurs (et produits associés), habituel au moment des Coupes du monde de football (cf. éclairage de la Note de Conjoncture de juin 2010). Enfin, la consommation en services accélérerait légèrement (+0,3 % après +0,2 %).

Au second semestre 2014, les dépenses de consommation retrouveraient un rythme de croissance relativement modéré, que ce soit pour les produits manufacturés (+0,2 % au troisième trimestre puis +0,1 % au quatrième) ou les dépenses en services (+0,2 % puis +0,3 %). Seule la dépense en énergie-eau-déchets accélérerait (+4,5 %), sous l'hypothèse d'un retour à la normale des dépenses pour le chauffage. Au total, les dépenses de consommation des ménages croîtraient de 0,4 % au troisième trimestre puis de 0,3 % fin 2014 ; en moyenne annuelle, la hausse serait de 0,3 % en 2014, soit la même progression qu'en 2013.

Fin 2014, le taux d'épargne retrouverait son niveau de fin 2013

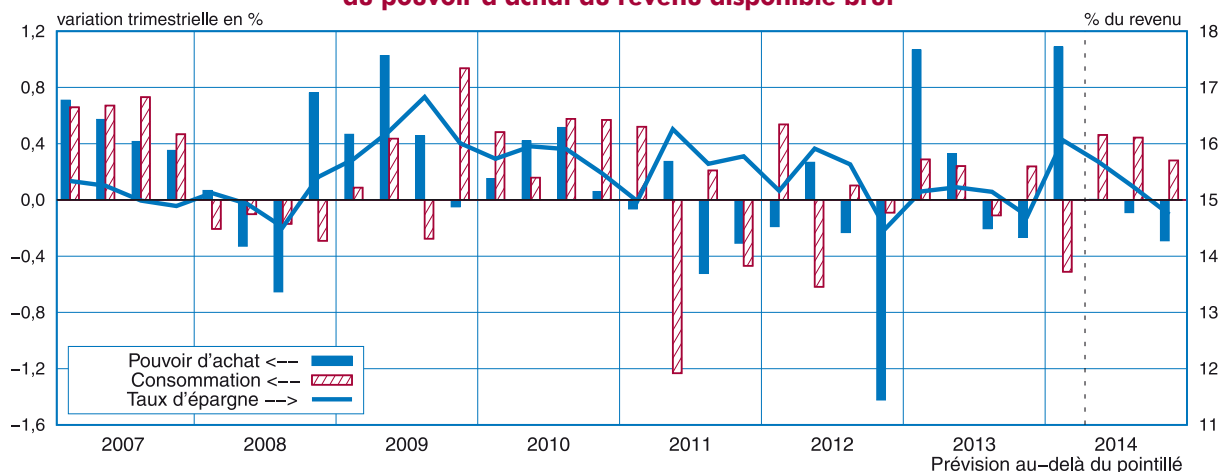
Face à la baisse du pouvoir d'achat au second semestre 2013, liées aux nouvelles mesures affectant l'impôt des ménages, le taux d'épargne a diminué de 0,4 point au quatrième trimestre 2013,

à 14,7 %. Au premier trimestre 2014, les évolutions divergentes du pouvoir d'achat et de la consommation se traduiraient par un rebond de 1,4 point, à 16,1%. C'est le plus haut niveau depuis le printemps 2011. Compte tenu du profil attendu du pouvoir d'achat du revenu d'ici la fin de l'année, le taux d'épargne diminuerait alors (entre -0,4 % et -0,5 point par trimestre). Il atteindrait 14,7 % en fin d'année soit le même niveau que fin 2013, les ménages lissant les à-coups de leur revenu liés aux nouvelles mesures d'impôts. En moyenne sur l'année, le taux d'épargne progresserait de 0,3 point à 15,4 %.

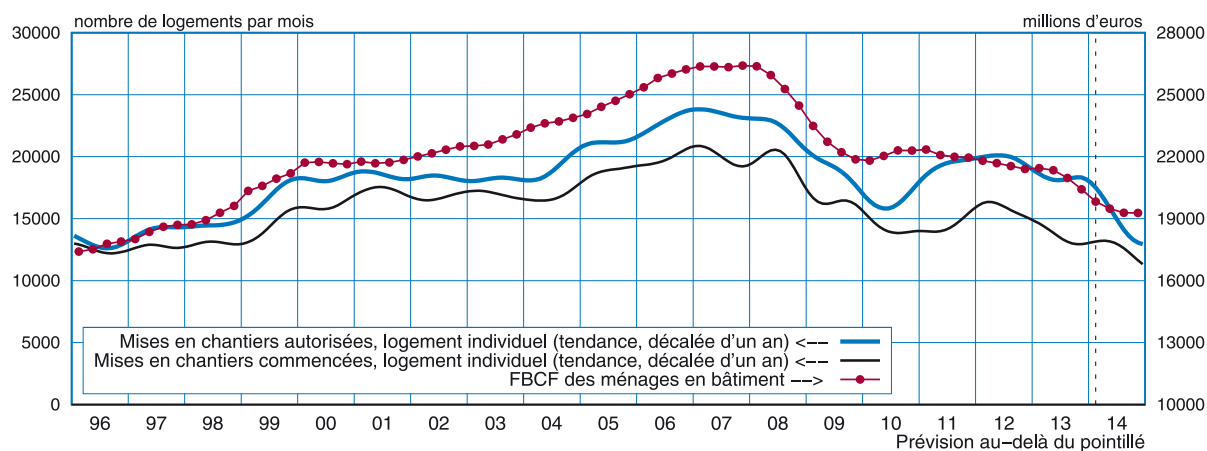
L'investissement des ménages reculerait fortement sur l'année

Au premier trimestre 2014, l'investissement des ménages, principalement en logement, a continué de baisser pour le neuvième trimestre consécutif (-2,6 % après -2,2 %). C'est son plus bas niveau depuis 1999. Même si les autorisations de logements semblent se stabiliser en début d'année, la baisse des mises en chantiers de logements au cours du second semestre 2013 ne laisse pas attendre d'amélioration rapide (cf. graphique 3). Les dépenses dans le secteur de l'entretien-amélioration resteraient également touchées par les effets de la hausse de la TVA de 7 % à 10 % au premier trimestre. Les dépenses de logements continueraient ainsi de baisser, mais moins fortement aux deuxième (-1,5 %) et troisième trimestres (-0,9 %), avant de se stabiliser (-0,1 %) fin 2014. Sur l'ensemble de l'année, l'investissement des ménages reculerait très fortement (-6,7 % en 2014 après -3,1 % en 2013), ce qui constituerait la plus forte baisse depuis 2009. ■

2 - Taux d'épargne et taux de croissance de la consommation et du pouvoir d'achat du revenu disponible brut



3 - Investissement des ménages en bâtiment et mises en chantier



Sources : Insee, SOeS

Dépenses de consommation et investissement des ménages

	Évolutions trimestrielles en %												Évolutions annuelles en %		
	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Dépenses totales de consommation des ménages	0,5	-0,6	0,1	-0,1	0,3	0,2	-0,1	0,2	-0,5	0,5	0,4	0,3	-0,5	0,3	0,3
Solde touristique	6,9	12,8	1,8	-5,7	-6,7	-10,2	6,4	9,9	11,7	5,0	-5,0	-1,5	56,8	-9,5	21,2
Services	0,2	-0,1	0,3	0,3	-0,1	0,4	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2	0,3	0,5	0,6	0,9
Biens	1,0	-0,9	0,0	-0,6	0,6	-0,2	-0,2	0,6	-1,0	0,7	0,6	0,2	-0,8	-0,3	0,1
dont															
Alimentaire (AZ-C1)	0,7	-0,4	0,3	-1,2	1,2	-0,8	0,3	0,8	-0,9	0,5	0,1	0,0	-0,2	0,1	0,1
Produits agricoles (AZ)	0,2	-0,9	-0,3	-0,6	2,1	-0,8	0,4	1,2	0,4	0,5	0,1	0,0	-1,5	1,2	1,7
Produits agroalimentaires (C1)	0,8	-0,4	0,4	-1,3	1,0	-0,8	0,3	0,8	-1,1	0,5	0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Énergie (DE-C2)	4,8	0,4	-1,8	0,1	3,1	0,8	-3,5	-1,5	-3,8	1,2	1,9	0,2	2,1	0,8	-4,5
Énergie, eau, déchets (DE)	8,3	1,3	-2,2	-0,3	7,3	-1,2	-5,1	-2,2	-5,0	2,0	4,5	0,6	6,5	2,0	-5,7
Cokéfaction et raffinage (C2)	1,6	-0,4	-1,3	0,5	-1,1	3,0	-1,8	-0,7	-2,3	0,4	-0,8	-0,2	-2,0	-0,4	-3,2
Produits fabriqués (C3 à C5)	-0,2	-1,9	0,4	-0,4	-1,0	-0,1	0,7	1,3	0,0	0,7	0,4	0,3	-2,3	-1,0	2,1
Produits manufacturés (C1 à C5)	0,3	-1,2	0,2	-0,6	-0,3	0,0	0,3	0,9	-0,7	0,6	0,2	0,1	-1,5	-0,6	0,7
Investissement des ménages	-0,8	-0,7	-0,7	-0,8	-0,2	-0,5	-1,7	-2,2	-2,6	-1,5	-0,9	-0,1	-2,2	-3,1	-6,7

Prévision

Source : Insee

Résultats des entreprises

En 2013, le taux de marge des sociétés non financières s'est de nouveau replié : il a atteint 29,8 % en moyenne sur l'année après 30,5 % en 2012. C'est son plus bas niveau depuis 1985. La hausse des salaires réels a de nouveau excédé, légèrement, les gains de productivité. Le taux de marge a pâti d'une dégradation des termes de l'échange (-0,1 point d'effet sur le taux de marge) et les cotisations et impôts sur les salaires ont pesé à hauteur de 0,5 point.

Au premier trimestre 2014, le taux de marge se redresserait nettement du fait de l'impact du CICE. Puis, il progresserait de nouveau jusqu'à la fin de l'année sous l'effet de gains de productivité plus importants que les hausses de salaires réels. Fin 2014 il atteindrait 30,8 %, soit 1,3 point de plus qu'un an auparavant. En moyenne annuelle la hausse serait plus limitée : +0,8 point à 30,5 %.

En 2013, le taux de marge a atteint son plus bas niveau depuis 1985

Le taux de marge des sociétés non financières a baissé quasi continûment entre début 2011 et fin 2013 : il a atteint 29,5 % au quatrième trimestre 2013, son plus bas niveau depuis fin 1985 (cf. graphique 1). Sur l'ensemble de l'année 2013, le taux de marge des sociétés non financières a atteint 29,8 % en moyenne annuelle, soit 0,8 point de moins qu'en 2012. En effet, la hausse du salaire par tête réel (contribution de -0,5 point, cf. tableau) n'a été que partiellement compensée par celle de la productivité apparente du travail (contribution

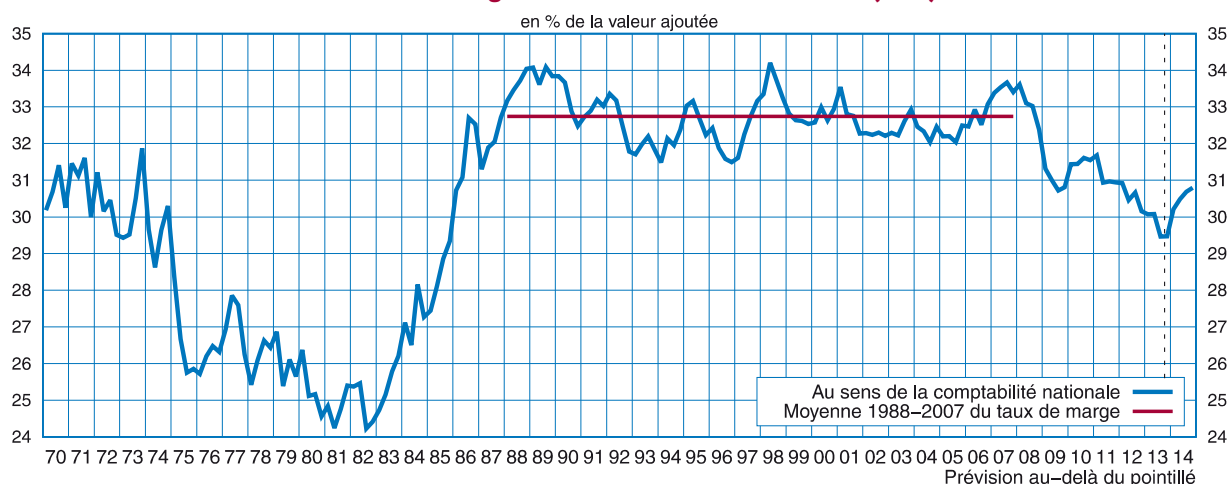
de +0,4 point). Par ailleurs, les impôts sur la main d'œuvre et les salaires (contribution de -0,3 point) et les cotisations employeur (-0,2 point) ont contribué négativement (cf. graphique 2).

En 2014, le taux de marge augmenterait nettement

Au premier trimestre 2014, le CICE (crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi), enregistré en comptabilité nationale en subvention sur rémunération, aurait comptablement contribué à rehausser le taux de marge de 1,1 point¹. À l'inverse, les entreprises ont absorbé une partie de la hausse de TVA au 1^{er} janvier (qui finance en partie le CICE) dans leurs marges, ce qui se traduit par une contribution négative (-0,2 point) des prix de valeur ajoutée au taux de marge. En outre, les salaires réels auraient continué de progresser (contribution de -0,2 point), plus vite que la productivité qui s'est stabilisée. Au total le taux de marge aurait progressé de 0,7 point au premier trimestre 2014, à 30,2 %.

(1) En comptabilité nationale, conformément aux recommandations internationales, le CICE, en tant que crédit d'impôt, est enregistré comme une dépense, plus exactement en « subvention de production » (et non en moindre recette d'impôt sur les sociétés). Il est assis sur des salaires versés en 2013 mais, compte tenu de ses modalités de gestion, et notamment du moment où le montant de la créance est connu, le fait générateur est celui de la notification des entreprises aux services fiscaux, en 2014. Dans les comptes trimestriels, corrigés des variations saisonnières, ce traitement se traduit par une marche dès le premier trimestre 2014 et des montants de même ampleur chaque trimestre.

1 - Taux de marge des sociétés non financières (SNF)



Source : Insee

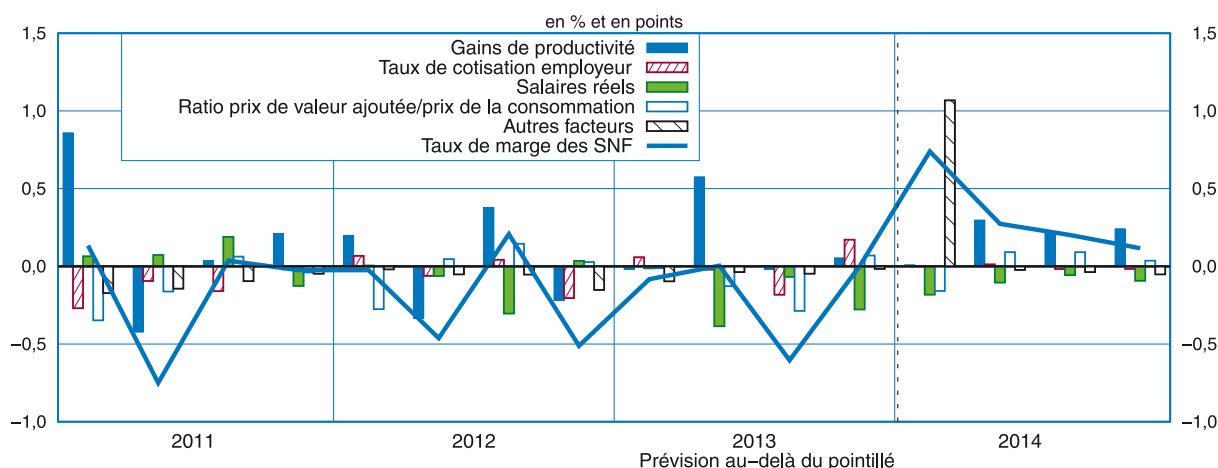
Conjoncture française

Sur le reste de l'année, la productivité progresserait un peu plus vite que les salaires réels, ce qui contribuerait à redresser le taux de marge. De plus, la diffusion progressive de la hausse de TVA aux prix à la consommation, via une hausse des prix de valeur ajoutée, se traduirait par une contribution faiblement positive au taux de marge. Au total, le taux de marge

gagnerait de nouveau 0,6 point sur les trois derniers trimestres, atteignant 30,8 % fin 2014 (contre 29,5 % fin 2013).

En moyenne sur l'année 2014, le taux de marge retrouverait son niveau de 2012, atteignant 30,5 % après 29,8 % en 2013. Ce niveau est inférieur de 2,2 points à sa moyenne sur la période 1988-2007. ■

2 - Contributions à la variation du taux de marge des sociétés non financières (SNF)



Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

en % et en points

	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Taux de marge (en niveau)¹	30,9	30,5	30,7	30,2	30,1	30,1	29,5	29,5	30,2	30,5	30,7	30,8	30,5	29,8	30,5
Variation du taux de marge	0,0	-0,5	0,2	-0,5	-0,1	0,0	-0,6	0,0	0,7	0,3	0,2	0,1	-0,6	-0,8	0,8
Contributions à la variation du taux de marge															
des gains de productivité	0,2	-0,3	0,4	-0,2	0,0	0,6	0,0	0,1	0,0	0,3	0,2	0,2	0,1	0,4	0,6
du salaire par tête réel	0,0	-0,1	-0,3	0,0	0,0	-0,4	-0,1	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	-0,5	-0,7
du taux de cotisation employeur	0,1	-0,1	0,0	-0,2	0,1	0,0	-0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,2	0,0
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	-0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,3	0,1	-0,2	0,1	0,1	0,0	-0,2	-0,1	-0,2
d'autres facteurs	0,0	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	-0,1	-0,2	-0,3	1,0

Prévision

(1) Le taux de marge TM mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital. Sa variation se décompose de façon comptable entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;

- les évolutions du salaire moyen par tête réel (SMPT/Pc) et du taux de cotisation employeur (W/SMPT, où W représente l'ensemble des rémunérations), qui jouent négativement.

- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation suivante :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{W \cdot L}{Y \cdot P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{SMPT} \frac{SMPT}{P_c} \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

Source : Insee

Investissement des entreprises et stocks

L'investissement des entreprises s'est contracté au premier trimestre 2014 (-0,5 % après +0,8 %). Les dépenses des entreprises en services ont résisté mais celles en produits manufacturés (-0,9 %) et en construction (-1,1 %) ont reculé. La baisse de l'investissement en produits manufacturés résulte principalement du contrecoup attendu dans l'achat de véhicules lourds, dû à l'entrée en vigueur de nouvelles normes antipollution en début d'année.

Au deuxième trimestre 2014, l'investissement progresserait légèrement (+0,2 %) puis resterait sur ce rythme au second semestre. Sur l'ensemble de l'année 2014, les dépenses d'investissement des entreprises rebondiraient modérément (+0,7 % après -0,6 % en 2013).

Au premier trimestre 2014, les variations des stocks ont fortement contribué à la croissance du PIB (+0,6 point après -0,3 point au quatrième trimestre 2013). Les stocks de produits manufacturés y contribuent pour l'essentiel. Au deuxième trimestre 2014, la contribution de la variation des stocks à l'activité serait légèrement négative (-0,1 point) puis elle serait neutre sur le reste de l'année. Au total sur l'année, le comportement de stockage des entreprises contribuerait ainsi pour +0,4 point à la croissance du PIB et serait le principal facteur de la croissance en 2014 (+0,7 %).

Au premier trimestre 2014, l'investissement des entreprises s'est à nouveau replié

L'investissement des entreprises non financières (ENF) a baissé de 0,5 % au premier trimestre 2014 (cf. [tableau 1](#)), après une hausse de 0,8 % au quatrième trimestre 2013. Les ENF ont ainsi réduit

leur investissement en produits manufacturés (-0,9 % après +1,5 % au quatrième trimestre 2013). Les dépenses en biens d'équipement ont accéléré (+2,0 % après +0,8 %), mais celles en matériels de transport ont chuté (-6,7 %) alors qu'elles avaient été dynamisées fin 2013 (+5,3 %) par les achats anticipés visant à éviter la hausse au 1^{er} janvier 2014 des prix des véhicules lourds (pour respecter les nouvelles normes « Euro 6 »). Les immatriculations de véhicules lourds ont ainsi augmenté de 18 % au quatrième trimestre 2013 puis baissé de 16 % au premier trimestre 2014 par contrecoup.

La baisse des dépenses en construction, qui s'était interrompue fin 2013, a repris début 2014 (-1,1 % au premier trimestre 2014 après +0,3 %), suivant ainsi les à-coups de l'investissement en travaux publics. En niveau, les dépenses en construction ont atteint leur plus bas niveau depuis fin 2006. Enfin les dépenses en services ont ralenti (+0,2 % après +0,6 %) avec un profil contrasté entre des dépenses bien orientées en services informatiques et un recul des dépenses en services aux entreprises. Au total, le taux d'investissement des ENF s'est légèrement replié à 20,9 %¹ au premier trimestre 2014 (cf. [graphique 1](#)).

L'investissement progresserait légèrement en 2014

Au deuxième trimestre puis au second semestre, l'investissement progresserait à un rythme modéré. C'est notamment ce que laissent augurer les enquêtes de conjoncture dans l'industrie : interrogés en avril, les industriels anticipent une hausse en

(1) Le niveau du taux d'investissement a été affecté par le changement de base des comptes nationaux (cf. [éclairage](#) : « Les comptes trimestriels sont passés en base 2010 »).

Tableau 1

Investissement des entreprises non financières (ENF)

	Variations trimestrielles												Variations annuelles		
	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produits manufacturés (43 %)	-2,7	-0,3	-0,4	-1,2	-0,5	0,0	1,2	1,5	-0,9	0,5	0,6	0,3	-1,5	-0,7	-1,5
Construction (26 %)	-1,8	-0,9	-1,2	-1,8	-0,3	0,0	-0,4	0,3	-1,1	-0,3	-0,5	0,0	-4,1	-2,6	-1,5
Autres (31 %)	2,2	0,0	1,2	0,5	-1,0	1,2	-0,3	0,6	0,2	0,4	0,3	0,5	4,9	0,9	1,3
Ensemble des ENF (100 %)	-0,5	-0,3	0,0	-0,7	-0,6	0,5	0,2	0,8	-0,5	0,2	0,2	0,3	0,3	-0,6	0,7

Prévision
Source : Insee

Conjoncture française

valeur de 4 % de leur investissement en 2014 et l'indicateur de révision de l'investissement dans l'industrie manufacturière est élevé (cf. graphique 2). Toutefois dans les services, le jugement des chefs d'entreprises sur leur investissement s'est dégradé depuis le début d'année.

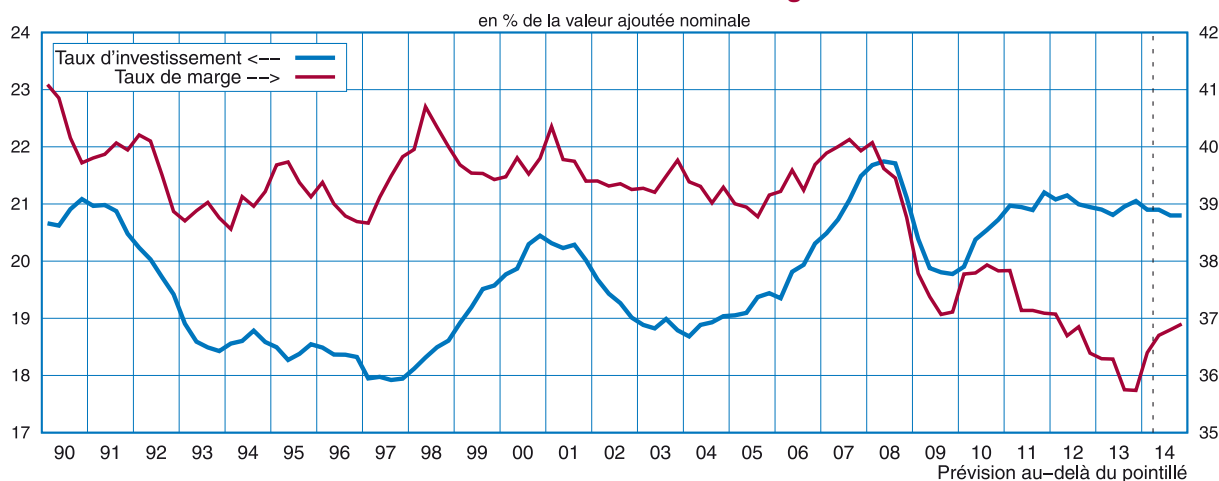
Les conditions de financement continueraient de soutenir l'investissement. Le taux de marge des ENF progresserait nettement en 2014, la trésorerie des entreprises bénéficiant du versement du CICE. Le taux d'intérêt réel, après avoir augmenté en 2013, conséquence de la baisse non anticipée de l'inflation, continuerait de diminuer d'ici décembre 2014. En outre, les soldes d'opinion sur les conditions d'octroi de crédit indiquent qu'elles se sont stabilisées depuis près de deux ans. Cependant les perspectives de demande restent faibles et le taux d'utilisation des capacités de production, qui ne progresse toujours pas en avril et reste à un bas niveau (80,0 %), limiterait le rebond de l'investissement.

L'investissement renouerait avec la croissance au deuxième trimestre (+0,2 %) mais croîtrait à un rythme modéré à l'horizon de la prévision : +0,2 % au troisième trimestre et +0,3 % au dernier trimestre 2014. Ainsi, le taux d'investissement des ENF serait quasi stable au second semestre 2014, à 20,8 %, le même niveau qu'au deuxième trimestre 2013, ce qui n'est pas particulièrement faible au regard des moyennes historiques.

Hausse modérée des dépenses en produits manufacturés

L'investissement des ENF en produits manufacturés, rebondirait modérément au printemps (+0,5 %) et croîtrait à un rythme proche au second semestre : +0,6 % au troisième trimestre puis +0,3 % au quatrième trimestre. Cette croissance modérée est accréditée par l'opinion des grossistes en biens d'équipement (40 % des investissements en biens manufacturés) : en mai, les grossistes interrogés dans les enquêtes

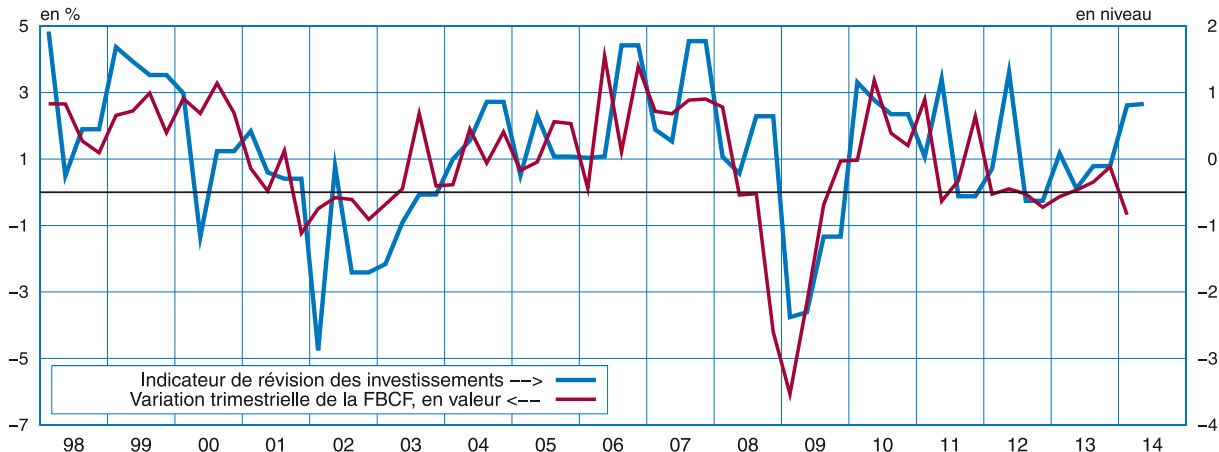
1 - Taux d'investissement et taux de marge des ENF*



* Entreprises non financières (ENF) = sociétés non financières (SNF) et entreprises individuelles (EI)

Sources : Insee, comptes trimestriels

2 - Indicateur de révision des investissements dans l'industrie manufacturière



Sources : Insee, enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie, comptes trimestriels

de conjoncture signalent que les ventes passées en ordinateurs et équipements pour l'information-communication se sont nettement améliorées depuis le début d'année et les intentions de commandes se stabilisent. En outre, les achats d'automobiles seraient stables au deuxième trimestre : le rebond des immatriculations des véhicules légers en avril compenserait le nouveau repli des immatriculations de véhicules lourds. Au second semestre, la croissance de l'activité serait trop modeste pour impulser une accélération de l'investissement en produits manufacturés.

Vers une stabilisation de l'investissement en construction

Dans le secteur du bâtiment, les entrepreneurs interrogés en mai font part d'une légère amélioration de leur activité à un niveau toutefois encore dégradé. Ainsi, l'évolution des permis de construire de logements et la hausse des autorisations de mises en chantier des bâtiments non résidentiels laissent attendre un recul moins accentué de l'investissement des ENF en bâtiment (-0,3 % au deuxième trimestre 2014, -0,5 % au troisième), et même une stabilisation en fin d'année.

Les investissements en services augmenteraient

Les autres investissements, essentiellement en activités spécialisées, scientifiques et techniques (dont la recherche et développement) et en services informatiques, progresseraient sur un rythme en ligne avec leur hausse moyenne au cours des années récentes : +0,4 % au deuxième trimestre, +0,3 % au troisième trimestre puis +0,5 % au quatrième trimestre.

En moyenne sur l'année 2014, les dépenses d'investissement des ENF progresseraient de 0,7 % (après -0,7 % en 2013) : les dépenses en produits manufacturés augmenteraient à nouveau (+1,5 % après -0,7 %) et les dépenses de services accéléreraient (+1,3 % après +0,9 %) ; le recul des dépenses de construction serait moins prononcé (-1,5 % après -2,6 %).

Les variations de stocks ont fortement contribué à la croissance au premier trimestre 2014

Au premier trimestre 2014, les variations de stocks ont fortement contribué à la croissance du PIB (+0,6 point, après -0,3 point au trimestre précédent, cf. tableau 2). Cette contribution positive est quasi exclusivement imputable aux variations de stocks de produits manufacturés (+0,6 point), notamment dans la pharmacie et la chimie.

Par ailleurs, la reprise de l'activité dans la branche cokéfaction-raffinage a conduit à un restockage de produits raffinés.

Les variations de stocks de produits manufacturés se stabiliseraient

Au deuxième trimestre, la contribution à la croissance des stocks de produits manufacturés serait faiblement négative (-0,1 %). Dans l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie de mai 2014, le niveau des stocks est jugé stable à un niveau légèrement inférieur à la normale. Le rythme des variations de stocks devrait ainsi se stabiliser à compter du troisième trimestre 2014. Au total sur l'année, le comportement de stockage des entreprises contribuerait ainsi pour +0,4 point à la croissance du PIB, ce qui constituerait le principal facteur de la croissance en 2014 (+0,7 %). ■

Tableau 2

Contribution des variations de stocks à la croissance (en point de PIB)

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2012		2013				2014				2012	2013	2014
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Produits agricoles	0,1	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Produits manufacturés	-0,1	-0,4	0,1	0,0	0,3	-0,2	0,6	-0,1	0,0	0,0	-0,6	-0,1	0,5
dont :													
Produits agro-alimentaires	0,0	0,2	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,1						
Cokéfaction et raffinage	0,1	-0,3	0,3	0,0	0,0	-0,2	0,2						
Biens d'équipement	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0						
Matériel de transport	-0,2	-0,1	-0,1	0,2	0,4	-0,1	0,0						
Autres branches industrielles	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,4						
Énergie, eau, déchets	0,1	0,1	-0,1	0,0	0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,0
TOTAL¹	0,0	-0,3	-0,1	0,0	0,4	-0,3	0,6	-0,1	0,0	0,0	-0,6	-0,2	0,4

Prévision

(1) Les variations de stocks sont y compris les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Source : Insee